

Metz le 06 juillet 2023

Compte-rendu de la Formation Spécialisée CSAL du 4 juillet 2023

En préambule, nous sommes revenus sur l'analyse très optimiste du Directeur Général concernant la campagne « Gérer Mes Biens Immobiliers » (GMBI) et le surcroît de travail engendrée par celle-ci. Dans son courrier du 30/06/2023 adressé aux organisations syndicales nationales, celui-ci continue de minimiser l'impact de cette nouveauté sur les services (accueil tous canaux confondus, SIP, CDIF, SIE, trésoreries, accueils de proximité...) et les agents. Les sollicitations des usagers génèrent, outre un important travail de gestion sur le long terme, une réelle souffrance pour les agents.

En conséquence, les représentants élus et mandatés SOLIDAIRES, CGT, FO et CFDT à la formation spécialisée du CSAL de Moselle ont déposé ce jour, un droit d'alerte sur la situation des accueils au public de la DDFIP Moselle, constatant l'existence de plusieurs causes de danger grave et imminent pour la santé ou la sécurité des agents de ces services dans l'exercice de leurs fonctions (cf droit d'alerte joint).

1/ Présentation du catalogue des formations santé et sécurité au travail (SST)

Cinq formations étaient proposées par l'administration :

- conduite préventive
- gestion du stress
- gestion des situations conflictuelles et agressives
- ergonomie visuelle
- Troubles Musculo-Squelettiques (TMS)

La DDFIP avait au préalable effectué un « sondage » par mail le 19/04/2023, afin de connaître la volumétrie des agents susceptibles de participer aux différentes formations proposées. Toutefois, ce sondage ou recensement fait finalement office de pré-inscription, excluant de fait les agents n'ayant pas répondu. C'est seulement dans le cas de désistements des pré-inscrits que de nouvelles inscriptions pourraient être prises en compte.

Les élus de Solidaires ne cautionnent pas ce mode de sélection dont la finalité est de permettre une gestion purement budgétaire des formations.

En conséquence, nous avons voté contre toutes les formations, **excepté celles des TMS.**

Nous avons aussi émis le souhait que les formations « Gestion du stress » et « Gestion des situations conflictuelles et agressives » soient intégrées au cycle de formation initiale de chaque agent.

2/ Fiches de signalement

Solidaires réaffirme son attachement au suivi des fiches de signalement. Trois nouvelles fiches ont été étudiées lors de cette instance. Au regard de la tension dans les services et des incivilités quotidiennes qui nous sont remontées, il ne faut pas hésiter à utiliser cette procédure de signalement.

3/ Questions diverses

Installations des bornes Wifi : elles seront installées sur les sites de CFP Hayange/CFP Sarreguemines/Direction Saint Thiébault/CFP Forbach/ CFP Metz Clercs et à terme sur tous les sites de la Moselle.

Nous restons sceptiques sur la finalité de telles installations. Simple évolution technologique ou développement des pratiques de flex-bureau, travail à distance, coworking.... ????

Ascenseur de Thionville : le sujet est suivi de près et la Direction fait le pressing auprès des prestataires.

Contrôle fiscal : le renforcement du contrôle fiscal se fera par le redéploiement de 1500 emplois prélevés dans les autres services. Ce sujet brûlant sera inscrit à l'ordre du jour d'un prochain CSAL.

Soutien aux appels nationaux : depuis dix jours, la DAFFE a pris le relais des appels nationaux précédemment affectés aux SIP (application BALI) pour leur permettre de traiter le stock important de déclarations transfrontalières.

GMBI (suites) : si la Direction a fait un point quantitatif sur la situation de l'accueil semaines 25 et 26, Solidaires a également alerté sur les suites contentieuses et de gestion post-campagne GMBI (taxe d'habitation sur les locaux vacants, et taxe d'habitation sur les résidences secondaires).

La DDFIP Moselle va-t-elle enfin anticiper une campagne d'avis qui s'annonce longue et tout aussi infernale ?

On est loin du caractère « ponctuel » des difficultés évoqué par le DG.

BREVE DU JOUR : Nous avons appris via un article MEDIAPART du 23/06/2023 (corroboré par une publication sur le portail de la fonction publique) que 6000 hauts-fonctionnaires ont bénéficié d'une hausse potentielle spectaculaire de 25 % de leur rémunération.

À quand une revalorisation de cette ampleur pour les agents de catégorie A,B et C ?



Vos représentants : Laétitia CHABOUREL, Délil M'HADHBI, Philippe OSTROGORSKI, Laurent ZOMMER, Alexis LOSIN et Hugues NAVINER